

Compte-rendu succinct de la rencontre habitants-élus du 23 octobre 2010



<u>THEME OU SECTEUR</u>	<u>QUESTION</u>	<u>RÉPONSE</u>
<u>Vitesse : rue Jean Jaurès , rue Marin Marie et à la Vizeule</u>	Plots disparus dans les "chicanes", ce qui engendre la vitesse. Proposition de ralentisseur identique à celui face au chemin de la DA ou bacs à fleurs sur les côtés pour inciter à ralentir. Rue Marin Marie, pourquoi ne pas mettre un panneau "Cédez le passage"?	Voie de transit donc utilisée par d'autres personnes que les riverains ; problème de respect des limitations : 40km/h. A Montgermont, nous ne mettrons pas de "stop" ou de "cédez le passage", ceci afin de ne pas favoriser la vitesse sur la voie principale. Faire un appel à la prudence dans Autour de la Motte et placer le radar mobile rue Jean Jaurès. Remarque : attention à "l'impression de vitesse" qui est parfois normale et ressentie trop importante. Peut-être remettre petits coussins berlinois dans les parties courbes de la rue Jean Jaurès Pour le carrefour rue de Coupigné et rue Marin Marie, revoir le marquage au sol ?
<u>Eclairage rue Jean Jaurès</u>	Manque d'éclairage aux heures de bus	Problème ponctuel et résolu. Ne pas hésiter à contacter la mairie en cas de dysfonctionnement.
<u>Rue Belle Epine</u>	Problèmes de circulation les dimanches de foot depuis le printemps	Une organisation avait été mise en place les saisons précédentes pour éviter les nuisances dues au stationnement dans cette rue. Recontacter le club de football
<u>La Vizeule: bruit</u>	Secteur très agréable mais de plus en plus bruyant. Quelles solutions ? Choix du revêtement, murs antibruit ? Le parc de stationnement des bus crée des nuisances, notamment avec les klaxons	Secteur situé entre deux voies très passagères : 45000 véhicules/jour pour la 4 voies et environ 18000 pour la VC 237. Mur antibruit demandé à l'Etat : réponse négative. Mesures effectuées avant travaux mais jamais après malgré nos relances auprès de l'Etat, du CG.35, du Préfet. Les bruits proviennent surtout de la descente de St Malo.
<u>Rond-point du Marais</u>	Circulation accrue depuis la modification de l'accès vers St Grégoire. Pourquoi faire un rond-point à 3 voies alors que les deux voies sont plus faciles à utiliser ?	La commune n'a pas été consultée avant la réalisation de ces modifications.
	Les arbres du rond-point sont couverts de lierre ; est-il prévu un nettoyage? L'entrée de la commune serait plus agréable	Le CG 35 estime qu'il n'est pas nécessaire de l'enlever, contrairement à ce que pense la commune. Cependant, les avis sont partagés, car selon la LPO et dans le cadre de la biodiversité, il est bon de laisser des espaces à l'état naturel pour la préservation de la faune.

<u>Rue de Rennes</u>	L'aménagement du carrefour Courtines -Rennes améliorera-t-il la sortie du 26 rue de Rennes ? Visibilité gênée par les massifs alors que les voitures arrivent très rapidement de la rue de la Mettrie. Le riverain est-il autorisé à tailler les massifs si trop gênants?	La taille est effectuée par les services techniques mais pas forcément assez souvent. En cas de gêne importante, le riverain peut élaguer. Il est prévu d'aménager un rond-point avec "cédez le passage". Des plots vont être positionnés prochainement pour essai et ajustage à la bonne taille du rond-point. Du fait de la petite taille du rond-point, les camions et bus pourront passer sur sa partie gauche, ce qui veut dire que les voitures aussi !
<u>Chemin Rond Point de coupigné</u>	La contre-allée qui mène au chemin de la DA n'est que peu carrossable	La commune n'est pas encore propriétaire des terrains. Dès qu'elle le sera, l'objectif est de refaire le chemin
<u>La Verdière</u>	Réfection du fossé : commune responsable de la détérioration d'un chemin privé	Des travaux d'amélioration ont été faits par la mairie pour que l'écoulement se fasse vers le fossé. Il faut voir les autres responsabilités (engins agricoles, etc) car la commune ne peut plus rien faire
<u>Elagage des arbres</u>	Allée P. Mendès France, un chêne n'a pas été élagué car le riverain était absent	L'élagage se fait en hiver. Demande notée
	Allée J. Moulin : sapin nuisant à la clarté ; l'éclairage est nécessaire presque toute la journée	Demande notée
	Rue Jules Ferry : sapin et chêne à élaguer	Demande notée
<u>tract USM sur terrain de foot</u>	A la suite de la distribution d'un tract de l'USM foot dans les boîtes à lettres montgermontaises, qu'en est-il du terrain de foot ?	Le terrain rue de Pacé va disparaître, et depuis connaissance de ce paramètre, la commune a cherché des solutions ; au fil des discussions et les années passant, les terrains synthétiques se sont développés et améliorés. La commune a opté pour cette solution qui permet de ne pas prendre de nouveaux espaces agricoles. Le terrain synthétique sera réalisé sur le terrain d'honneur, ce qui a occasionné les différends avec le club de foot. Celui-ci le veut en terrain d'entraînement et pour rendre deux terrains aux normes, il faut supprimer le skate park, les courts de tennis et le plateau. Ces équipements sont très fréquentés par les jeunes. Cette solution est aussi beaucoup plus coûteuse. Actuellement, il y a 3 terrains, dont aucun aux normes. Après travaux et disparition de celui de la rue de Pacé, il y aura 2 terrains, dont un aux normes et non pas un seul comme le dit le tract. Les travaux devraient commencer en mai 2011 et s'achever en septembre 2011.

<u>Connexion des particuliers à la fibre optique</u>	Connexion possible prochainement ?	Le réseau réalisé par Rennes Métropole est un réseau de desserte. Il sert au dégroupage et est destiné aux opérateurs. Actuellement, sont connectés Rennes, quelques zones d'activité et certains bâtiments publics, mais l'abonnement reste très coûteux. Pour avoir la fibre optique chez soi, ce sont les opérateurs qui doivent se charger d'amener la fibre chez les particuliers et, pour des raisons de rentabilité, ce ne sera pas réalisé dans l'immédiat. Une participation croisée public-privé est quelquefois faisable. Rennes Métropole réfléchit à un plan de fibrage.
<u>Sécurité des cyclistes</u>	Il est difficile de rejoindre la route de Rennes en traversant la rue de la Mettrie : les voitures arrivant du rond-point du Marais rentrent très vite ; il faudrait prévenir les automobilistes de la présence des cyclistes	proposition de solutions telles que matérialisation des espaces au sol, suppression de places de parking ou panneaux avec feu clignotant (flash)
<u>Urbanisme</u>	Zac "Vert Village"	dernière opération en cours : Les Orchidées (42 logements dont 12 en accession aidée, 9 en accession libre et 21 en locatif social)
	ZAC "Les Petits Prés"	13 ha (dont 2,2 ha d'espaces verts en zone humide) en cours d'étude : 350 à 370 logements sur 10 ans (environ 35/an). Population scolaire n'a pas augmenté (2 classes supprimées en 2 ans en public. 1 ouverture en privée due notamment à l'apport d'élèves venant des communes périphériques).
	Critères d'attribution des terrains ZAC "Les Petits Prés"	Non fixés à ce jour, avec toutefois une volonté de décourager la spéculation foncière. La municipalité veille à l'application des prix de sortie les moins élevés possibles pour permettre à toutes les populations de se loger et de devenir propriétaires
	Contradiction entre la maîtrise des coûts et la baisse des effectifs dans les écoles.	Beaucoup de familles monoparentales en logement social ; politique favorable à la construction de logements sociaux : convention avec Rennes Métropole et volonté d'atteindre les 20% de logements aidés pour le passage à 3500 habitants.
<u>Covoiturage</u>	Où en est le projet de parking de covoiturage?	Avis défavorable de Rennes Métropole pour emplacement rue de la Mettrie. Parking de la Bécassière ?
<u>Piscine</u>	Où en est le projet ?	Ralenti du fait de la réforme des collectivités territoriales. Il semble que Rennes Métropole ne prendra pas la compétence Sport ; actuellement, discussions préalables à la création du syndicat, notamment sur les critères de représentation : 9 communes sont prêtes, il manque la décision d'une commune qui devra être connue pour la fin de l'année. Autres points de discussion : participation financière de Montgermont, mode de gestion.

	Raison du choix de l'implantation ; le terrain de Coupigné aurait pû être destiné au terrain de foot et la piscine côté sud de la RD 29.	Selon le SCOT, (Schéma de COhérence Territoriale) le sud de la RD 29 doit rester zone verte ; difficulté d'accès à la Vizeule
	Pourquoi ne pas avoir saisi l'opportunité de la Vizeule car le propriétaire était prêt à vendre son terrain	Trois communes ne suivaient plus le projet si cette implantation avait été choisie.
<u>Route de St Malo, entre la Vizeule et le Marais</u>	Que devient projet de practice de golf	Ne pourra être réalisé.
<u>Terrain des bus</u>	Peu esthétique	Encourager la plantation de haies